



PETITION du SECTEUR SOCIAL et MEDICO-SOCIAL

NON A LA DISCRIMINATION SALARIALE !

NON A LA CASSE DES CONVENTIONS COLLECTIVES !

Exigeons le versement des 183 € par mois pour TOUS les salariés du secteur social et médico-social !!!

Comme vous le savez déjà le gouvernement a annoncé une revalorisation salariale de 183 € nets par mois dans le secteur social et médico-social.

Cette annonce fait suite à la forte mobilisation inédite et historique des salariés de notre secteur.

Nous sommes toujours en attente des décrets d'applications mais savons d'ores et déjà qu'environ 1/3 des salariés en seraient exclus : services généraux, services administratifs...

Quid des agents d'accueil ?, Maitres de maison ?, veilleurs de nuits ? etc...

C'est inacceptable !

Ces dernières années de mobilisation regroupant une intersyndicale (SUD santé sociaux, CGT et CNT) et le Collectif du Travail Social en Lutte ont forcé l'accès au SEGUR.

Malheureusement beaucoup reste à faire pour que chaque salarié de notre secteur puisse bénéficier des 183€ d'augmentation. Quoi qu'il en soit cette prime ne rattrapera pas la perte de pouvoir d'achat estimé à 300 à 400 € résultant du gel du point d'indice depuis 20 ans, elle n'améliorera pas non plus nos conditions de travail qui se dégradent de jour en jour et ne stoppera pas la marchandisation de notre secteur.

Nous ne sommes pas dupes !!!!

De plus et pire encore, en contrepartie des 183€ le gouvernement et le syndicat employeur AXESS (qui regroupe NEXEM, FEAP et CROIX ROUGE) travaillent main dans la main à la casse de nos conventions collectives.

Les 183€ sont maintenant conditionnés à la signature d'une Convention Collective Unique Étendue (CCUE), de bas niveau, qui ne prendra plus en compte les spécificités et la pénibilité de nos métiers.

En résumé : Les 183 € versés selon le poste occupé restent **discriminatoires à l'égard des salariés écartés** et la « casse » des conventions collectives **impactera TOUS** les salariés qui

